lavery
Avocats

André Langlois

Avocat Consultant

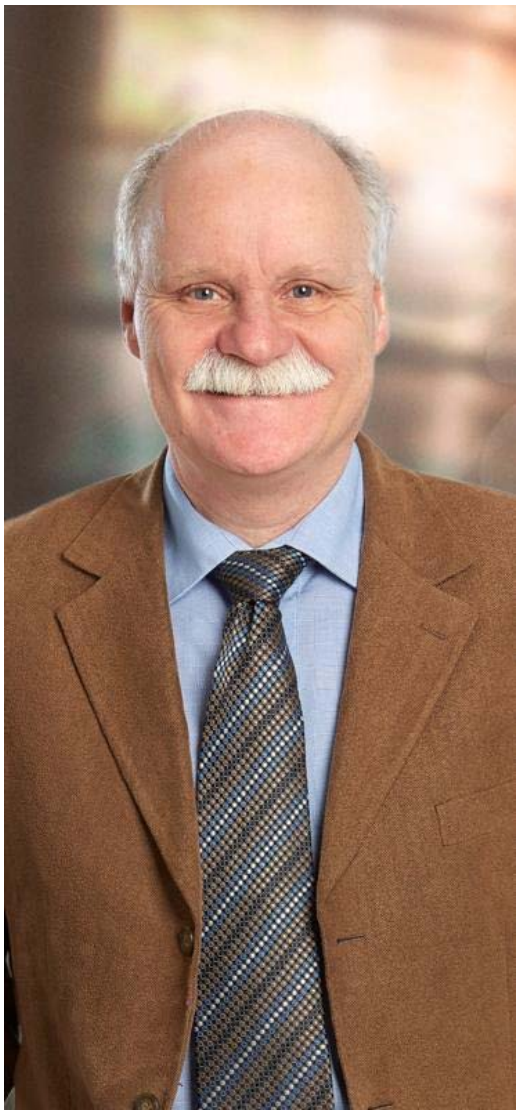

André Langlois est avocat consultant au sein de notre groupe Droit public et administratif, en particulier dans le domaine des appels d'offres.

Son expertise se concentre principalement en matière de contrats municipaux, de l'aménagement du territoire, d'ententes intermunicipales et de façon générale l'administration municipale.

Me Langlois a œuvré pendant 34 ans à la Direction des affaires juridiques au ministère des Affaires municipales.

Publications

- Les contrats municipaux par demandes de soumissions, 4e édition, Éditions Yvon Blais, en collaboration avec Me Pier-Olivier Fradette, 2018
- Les contrats municipaux par demandes de soumissions, 3e édition, Éditions Yvon Blais, 2005

Conférences

- *Les enseignements pour les contrats municipaux rendus par la Cour d'appel en 2013*, Développements récents en droit municipal, Service de la formation continu du Barreau 2014, Éditions Yvon Blais.

Activités profesionnelles et communautaires

Consultant spécialiste en droit municipal pendant 4 mois auprès de l'Union européenne pour la mise en place d'un nouveau système municipal au Kosovo en 2007

Formation

- Maîtrise en droit, Université Laval, 1989